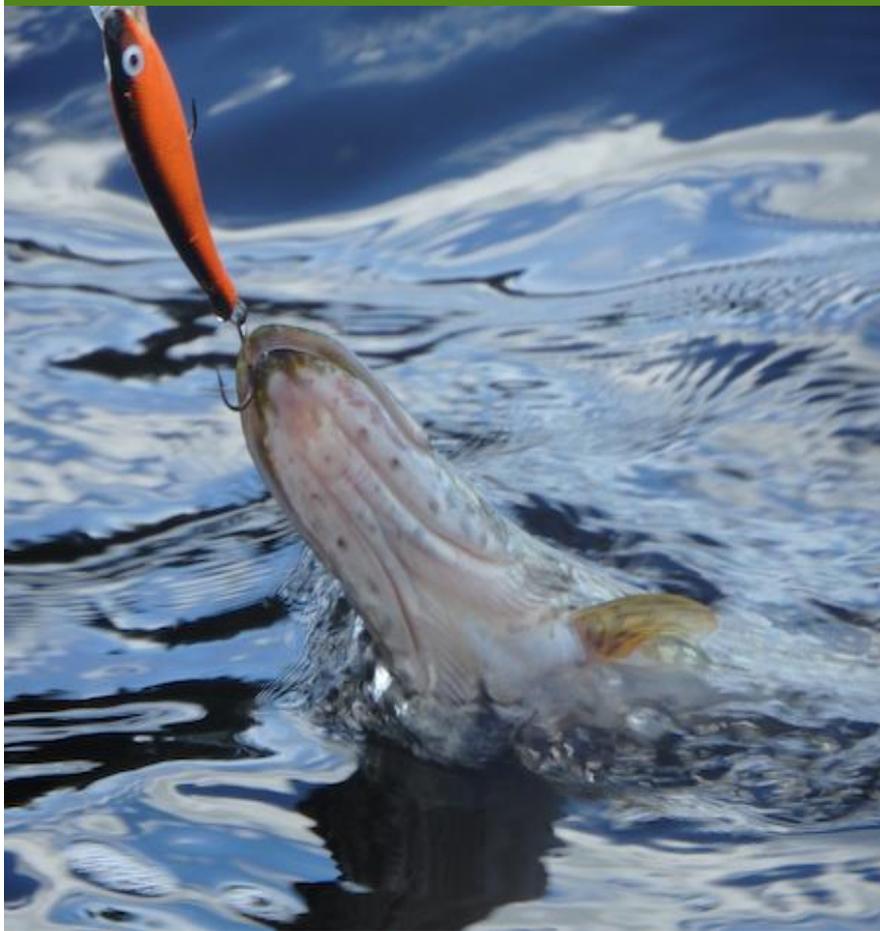


LA VALEUR ÉCONOMIQUE DES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES DES ZECs



La conciliation des usages et les enjeux conflictuels dans l'utilisation des ressources naturelles dans les zecs

Auteurs : Ann Lévesque^{1,2}, Alice Semnoun³, Jean-François Bissonnette³ et Jérôme Dupras^{1,2}

¹Université du Québec en Outaouais (UQO); ²Institut des Sciences de la Forêt Tempérée (ISFORT); ³Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique, Université Laval

Remerciements

Les auteurs souhaitent remercier le Réseau Zec dans la réalisation du projet, dont Alexandre Rasiulis, et le Centre d'étude de la forêt (CEF) à titre de partenaire ayant notamment permis la location des salles pour la tenue des groupes de discussion dans les trois universités suivantes : Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), Université Laval et Université du Québec en Outaouais (UQO). L'équipe aimerait également remercier M. Denis Blouin pour l'aide à l'animation lors de la séance de travail qui s'est déroulée à Québec. Enfin, un énorme merci à tous les participants qui ont pris part aux séances, sans leur participation cette étude n'aurait pas pu avoir lieu.

Avertissement :

Le contenu de cette étude est la responsabilité de ses auteurs et ne reflète pas nécessairement les vues et les opinions des personnes dont la contribution est soulignée ci-dessus. Tous les efforts pour assurer l'exactitude des informations contenues dans cette étude ont été faits. Nous demeurons ouverts aux suggestions d'améliorations qui pourraient être incorporées dans les éditions ultérieures de cette étude.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Cette étude fait un survol des conflits et des enjeux conflictuels présents sur le territoire des zecs. Elle offre un portrait général de la situation dans les zecs en termes de conflits d'usage et souligne certaines particularités régionales identifiées lors de la recherche. Cette recherche vise aussi à présenter les différentes stratégies utilisées par les gestionnaires pour harmoniser les activités présentes sur leur territoire avec les principes de leur organisation : 1) conservation de la faune, 2) accessibilité à la ressource faunique, 3) participation des usagers et 4) autofinancement des opérations.

Par l'entremise de trois séances de discussion auprès des gestionnaires des zecs, il a été possible de répertorier les différentes situations pouvant entraîner des conflits sur le territoire à l'étude et de les documenter en groupe. Au total, 16 gestionnaires (employés et bénévoles) de zecs ont eu l'occasion de s'exprimer sur les enjeux présents au sein de leur zec en matière de conflits d'usage en territoire forestier public. Par les discussions générées lors des séances de discussion, il a été possible de définir quatre types de conflits présents sur le territoire des zecs : 1) conflits de gestion; 2) conflits d'aménagement; 3) conflits réglementaires et 4) conflits sociaux. De ces types de conflits, des catégories ont été définies puis illustrées à l'aide de situations conflictuelles concrètes abordées lors des groupes de discussion.

Les **conflits de gestion** font référence à la gestion des ressources fauniques. Cette catégorie regroupe plusieurs aspects, dont le partage équitable des ressources fauniques, la qualité des activités de prélèvement faunique et le maintien des habitats fauniques. Les **conflits d'aménagement** regroupent principalement la gestion des ressources naturelles et la gestion des biens publics ou communs. À l'intérieur de cette catégorie se retrouvent les enjeux liés à l'exploitation de la forêt par les industries forestières et ceux associés au réseau de la voirie, dont la construction, l'entretien et la réfection des chemins forestiers. Ces enjeux ont été au cœur des échanges tout au long de notre enquête et semblent être les principaux défis des gestionnaires vis-à-vis le maintien de la ressource faunique et son accessibilité dans une optique d'autofinancement des opérations et d'harmonisation des usages. Les **conflits réglementaires** font référence aux enjeux reliés aux infractions légales ou réglementaires, et relevant du respect de ces législations (protection et gestion des espèces à statut, protection des berges, droits de propriété ou de passage, droits d'accès à la ressource, etc.). La capacité pour les gestionnaires d'assurer le respect des lois et règlements en vigueur facilite la conservation des ressources tout en posant certains défis dans le développement des activités récréatives, notamment parce que des incohérences persistent dans la mise en œuvre et l'application de ces mesures. Et pour finir, les **conflits sociaux**, appelés aussi conflits de rivalité, comportent la catégorie de partage du territoire et la catégorie des conflits d'appropriation. Dans des territoires multi-usages comprenant une diversité d'utilisateurs tels que les zecs, il va de soi que ce type de conflit est omniprésent. Ce rapport met en lumière les représentations des gestionnaires concernant le partage du territoire et les divers phénomènes d'appropriation, tels qu'ils sont perçus par les gestionnaires, au sein des zecs participantes.

De ces conflits, les dispositifs visant à favoriser la conciliation des usages à l'intérieur des zecs ont également été documentés. Certains éléments centraux pour accroître l'harmonisation des usages ont été soulevés dont l'instauration des mécanismes pour améliorer et intensifier la

communication entre les parties prenantes, la transmission des informations, le partage équitable des responsabilités entre les usagers et la gestion participative du territoire des zecs. La reconnaissance des différents irritants et besoins ressentis auprès des gestionnaires est un point de départ important pour tendre vers une meilleure conciliation des usages. Une meilleure connaissance de la façon dont les différents usagers (et parties prenantes) perçoivent l'ensemble des usages dans les zecs permettrait d'avoir une vision globale des enjeux présentés dans cette étude.

Table des matières

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS	7
2. MÉTHODOLOGIE	9
2.1 LA REVUE LITTÉRATURE SUR LES CONFLITS D'USAGE	9
2.2 LE QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE (SONDAGE).....	9
2.3 LES GROUPES DE DISCUSSION (<i>FOCUS GROUP</i>).....	10
3. RÉSULTATS	14
3.1 LE SONDAGE.....	14
3.2 LES GROUPES DE DISCUSSION (<i>FOCUS GROUP</i>).....	17
3.2.1. LA TYPOLOGIE DES CONFLITS	17
3.2.2. LES PRINCIPAUX CONFLITS D'USAGE IDENTIFIES SELON LEUR ECHELLE TERRITORIALE	21
4. RECOMMANDATIONS	27
5. CONCLUSION	31
6. BIBLIOGRAPHIE	32

Sigles

AIPL : Aires d'intensification de production ligneuse

BMMB : Bureau de mise en marché des bois

GIRT : Gestion intégrée des ressources et des territoires

MELCC : Ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques

MFFP : Ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs

MRC : Municipalité régionale de comté

PDAR : Plan de développement d'activités récréatives

PFNL : Produits forestiers non ligneux

RADF : Règlement sur l'aménagement durable des forêts du domaine de l'État

SEPAQ : Société des établissements de plein air du Québec

ZEC : Zone d'exploitation contrôlée

I. CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le Québec abrite actuellement 85 zecs (dont 63 zecs dédiées à la chasse et la pêche) s'étendant sur un territoire de près de 48 000 km². Celles-ci sont réparties sur l'ensemble des terres publiques forestières du Québec méridional. La gestion d'une zec est accordée à une association sans but lucratif, par le biais d'un protocole d'entente, lorsque celle-ci désire s'impliquer dans la mise en valeur et la conservation de la faune. Le concept des zecs repose sur quatre grands principes soit 1) la conservation de la faune, 2) l'accessibilité à la ressource faunique, 3) la participation des usagers et 4) l'autofinancement des opérations.

Par leur mission, les zecs ont investi beaucoup d'efforts depuis plusieurs années pour créer et maintenir des aménagements fauniques destinés aux espèces d'intérêt pour la chasse et la trappe (p. ex. l'orignal, le cerf de Virginie, le lièvre d'Amérique, la gélinotte huppée, le tétras du Canada, la marte d'Amérique, etc.). Ces aménagements favorisent la création d'habitats pour ces espèces d'intérêt et génèrent des services écosystémiques d'approvisionnement (p. ex. nourriture, fibres, faune chassable) et culturels (p. ex. activités récréatives entourant la chasse, la trappe et la pêche). Outre la pêche et la chasse, plusieurs autres usages sont présents sur le territoire des zecs dont la trappe, des activités industrielles (dont des coupes forestières et de l'extraction minière), des activités récréotouristiques (canot, kayak, motoneige, VTT, observation de la faune), de l'hébergement (chalet et camping) et des usages coutumiers propres aux Premières Nations.

L'utilisation d'une ressource commune par plusieurs utilisateurs peut entraîner des tensions voire même des conflits d'usage sur le territoire. Un conflit d'usages se définit comme une concurrence autour d'une ressource naturelle commune ou d'un espace pour son utilisation ou son exploitation (Berestovoy, 2006). Lors de l'étude sur les conflits d'usage, il est essentiel de prendre en considération le contexte territorial et social dans lequel ces tensions ont émergé au départ et ont pu se maintenir par la suite (Subra 2008). Il existe des facteurs de conflits, soit : 1) les caractéristiques sociologiques de la population ; 2) les enjeux du territoire et de ses dynamiques ; 3) l'histoire du conflit et 4) les rivalités entre les acteurs locaux (Subra 2008). C'est la combinaison (unique pour chaque cas à l'étude) de ces facteurs qui explique l'émergence d'un conflit et son degré d'intensité (Subra 2008). Il est important de faire une distinction entre les notions de conflit et de tension (Torre, 2006). Une tension peut être synonyme de conflit, mais contrairement à ce dernier, la tension ne provoquera pas un engagement de l'une des parties (Torre, 2006). Ainsi lorsqu'il y a engagement (médiatisation, recours à la justice, voies de fait, publicisation ou confrontation verbale) des protagonistes, il y a présence d'un conflit (Torre, 2006). Les conflits peuvent nuire aux démarches de collaboration en gestion, lorsque des parties prenantes considèrent leurs intérêts comme diamétralement opposés.

Les conflits font intervenir des représentations du territoire et des ressources qui peuvent mobiliser des réponses émotives à certains enjeux, et ainsi limiter la capacité d'entreprendre des démarches collaboratives et inclusives afin d'atténuer les tensions. En effet, l'utilisation d'une ressource naturelle dépend de la représentation individuelle que l'on se fait de celle-ci

(Berestovoy, 2006). Pour chaque individu, la représentation d'une ressource est différente, car chaque humain porte en lui ses expériences personnelles, son bagage social et culturel, des interactions qui lui sont propres (Lepage, 1999). Il peut arriver qu'un groupe d'individus ayant des représentations partagées s'opposent à un autre groupe dont les expériences et le bagage diffère.

Des conflits d'usage dans les zecs ont été rapportés par certains médias au cours des dernières années à la suite d'allégations concernant les comportements de chasseurs (Radio-Canada, 2014). Dans ce contexte, il apparaît important de mieux documenter les cas de conflits et les enjeux conflictuels présents sur le territoire des zecs afin d'être mieux éclairé sur les enjeux actuels vécus au sein des utilisateurs. En effet, une meilleure compréhension des différentes positions des acteurs améliore l'efficacité et la transparence lors des négociations entre les différentes parties prenantes en permettant aux acteurs de comprendre les différents points de vue autour de la table vis-à-vis la gestion d'un bien collectif (Young *et al.*, 2010).

La résolution de conflits, qu'ils soient latents ou de haute intensité, dans une optique de cohabitation des usages, demande en premier lieu de comprendre comment les antagonismes ont pris forme (Crespin et Simonetti, 2018). La reconnaissance des points de vue et des valeurs de l'ensemble des parties prenantes est alors une étape importante pour y arriver (Gutiérrez *et al.*, 2016). Cette présente étude a pour but d'analyser les représentations et les expériences portant sur enjeux conflictuels dans l'utilisation des ressources et du territoire parmi différents types d'usagers des ressources des zecs. Ainsi, les objectifs de cette étude sont de 1) répertorier les conflits d'usage dans la gestion multiressources en milieux forestiers à travers un sondage et des séances de travail auprès des gestionnaires des zecs et 2) développer une typologie des interactions conflictuelles en matière d'utilisation du territoire et des dispositifs visant à favoriser la conciliation des usages à l'intérieur des zecs. Pour y arriver, une revue de la littérature sur les conflits d'usage dans la gestion multiressources en milieux forestiers ainsi que la tenue de trois groupes de discussion avec des gestionnaires des zecs ont été effectuées dans le but de développer une typologie des interactions conflictuelles en matière d'utilisation du territoire et des dispositifs qui visent à les résoudre.

2. MÉTHODOLOGIE

Cette section présente les différentes étapes et méthodes utilisées pour dresser un portrait des tensions et des conflits d'usage présents dans les zecs, ainsi que des modes d'atténuation ou de résolution possible identifiés par les gestionnaires des zecs.

2.1 La revue littérature sur les conflits d'usage

Une revue de la littérature sur les conflits d'usage a été effectuée pour mieux comprendre les situations propices aux conflits d'usage dans l'utilisation des ressources et du territoire parmi différents types d'utilisateurs des ressources des zecs. Celle-ci se retrouve principalement dans la section contexte du rapport, ainsi que dans la conclusion.

Basée sur la littérature scientifique (notamment Jeanneaux, 2006; Carron et Torre, 2006), il a été possible d'élaborer une liste des différents types de conflits d'usages observés en territoire forestier, qui pourraient s'appliquer notamment aux territoires des zecs :

- Conflit d'aménagement (forestier, routier, etc.)
- Conflit d'implantation (projet minier, sites de camping, chalet, etc.)
- Conflit d'accès au territoire ou à la ressource
- Conflit de gestion (qu'est-ce qu'on fait de ce territoire ?)
- Conflit de gouvernance (qui fait quoi ?)

Cette recension des écrits scientifiques avait également comme objectif d'alimenter les deux méthodes subséquentes présentées ci-bas avec des informations pertinentes issues de la littérature scientifique. Cette démarche d'analyse de la littérature s'inscrit dans l'approche méthodologique de la *grounded theory*, qui favorise un processus itératif permettant de compléter les théories existantes par les études empiriques, et de laisser les théories influencer les choix méthodologiques (Guillemette 2006).

2.2 Le questionnaire d'enquête (sondage)

Le questionnaire d'enquête avait pour objectif de prendre le pouls auprès de l'ensemble des membres du Réseau Zec par rapport aux conflits actuellement présents sur ces territoires, et sur les principales situations pouvant entraîner un conflit au sein des usagers fréquentant les zecs.

Pour ce faire, ce questionnaire d'enquête sous forme de sondage a été élaboré à l'aide d'exemples retenus dans la littérature scientifique et d'informations recueillies lors d'un groupe de discussion entre les chercheurs associés au projet de recherche et des personnes clés du Réseau Zec. Cet exercice visait à créer une liste exhaustive des conflits d'usage présents au sein des zecs et des situations pouvant entraîner des conflits auprès des utilisateurs.

Le questionnaire a été administré aux différents groupes d'utilisateurs des zecs, de façon à en obtenir une bonne représentativité sur le territoire. Au total, le sondage a été envoyé à 475

personnes impliquées dans le Réseau Zec à travers le Québec. En plus d'en apprendre davantage sur les préoccupations des membres en la matière, ce sondage avait également pour but de connaître l'intérêt des membres à participer à des séances de discussion (*focus group*) pour approfondir sur le sujet.

Lors de la compilation des résultats, l'équipe de recherche a obtenu l'aide du Réseau ZEC pour faciliter l'analyse spatiale des données. Afin d'analyser les données, une typologie initiale des types de conflits et des situations pouvant entraîner des conflits a été utilisée :

- Partage du territoire
- Réglementation
- Industrie
- Chemins
- Conservation

Cette typologie nous a permis de regrouper les énoncés présents dans le questionnaire d'enquête par thème et de pouvoir par la suite les comparer entre eux. Ceux-ci seront présentés et discutés ultérieurement dans la section 3 (résultats) du rapport.

2.3 Les groupes de discussion (*focus group*)

Cette deuxième étape visait à tenir trois séances de discussion (*focus group*) afin de favoriser la rétroaction sur les résultats du questionnaire d'enquête et la délibération sur la question des conflits d'usage et des pistes de solutions à envisager auprès des gestionnaires des zecs pour résoudre les conflits existants ou atténuer les conflits potentiels. Cette méthode permet de prendre en considération la forme et le contenu des interactions. Flexible et efficace, le groupe de discussion favorise le développement d'une démarche de facilitation et met en valeur l'expression des participants sur un sujet donné (Krueger & Casey, 2015). Le but de cet exercice est d'arriver avec un point de saturation théorique pour pouvoir caractériser la situation actuelle dans les zecs vis-à-vis les conflits d'usage. Le point de saturation théorique est atteint au moment où les informations se répètent et où l'ensemble des perspectives semblent avoir été suffisamment documentées (Guillemette 2006). Par l'entremise des groupes de discussion, il est conseillé de répéter la même séance à trois (voir même jusqu'à six reprises) pour atteindre ce point de saturation théorique (Krueger & Casey, 2015 ; Onwuegbuzie *et al.*, 2009).

La planification d'un groupe de discussion en amont est primordiale pour recueillir le type d'information souhaité et par le fait même, répondre aux objectifs de la recherche (Cresswell, 2013). Dans ce cas-ci, l'équipe de recherche cherchait à identifier les différents types de conflits (et tensions potentiellement conflictuelles) présents à l'intérieur des zecs et documenter les pistes de solutions possibles pour les résoudre ou les atténuer. Le design du groupe de discussion fut alors construit pour permettre aux participants d'interagir entre eux et le modérateur. L'équipe a alors sélectionné une approche appartenant à la perspective du constructivisme social dans la manière de conduire les séances de discussion (Ryan *et al.*, 2014). Les informations générées lors de ces séances de travail sont alors coconstruites entre les chercheurs et les participants, et façonnées par les expériences individuelles propres aux

personnes participant à ces séances (Cresswell, 2013). Ainsi, les connaissances et les informations découlant des échanges durant les séances sont construites à travers des idées partagées, des opinions, des croyances, des expériences et des actions (Ryan *et al.*, 2014). Pour y arriver, les chercheurs ont utilisé des questions ouvertes et le travail en sous-groupes durant les trois séances de discussions pour permettre la libre circulation des idées, de façon à construire des expériences collectives et faciliter l'apprentissage mutuel entre les participants et les facilitateurs (Ryan *et al.*, 2014).

Les participants ont été sélectionnés sur une base volontaire avec la collaboration du Réseau Zec. Une invitation par courriel a été envoyée à toutes les personnes ayant manifesté leur intérêt à participer au projet de recherche lors de leur participation au sondage. Les participants impliqués, principalement des administrateurs (présidents et vice-présidents) et des employés (coordonnateurs et directeurs) provenaient de diverses régions du Québec. Les séances de discussion ont eu lieu le 28 janvier 2019, à Chicoutimi (Université du Québec à Chicoutimi), le 5 février 2019 à Québec (Université Laval) et le 5 mars 2019, à Ripon (Université du Québec en Outaouais).

Chacun des groupes de discussion était d'une durée de 180 minutes de travail en matinée et de 150 minutes en après-midi. Pour atteindre le point de saturation des données recueillies, un déroulement standardisé des discussions a été réalisé durant les trois séances de travail. En premier lieu, un tour de table des participants a été effectué pour que les participants puissent se présenter et s'exprimer sur le sujet qui leur semble le plus important dans leur zec d'appartenance. En second lieu, une présentation théorique sur les conflits d'usage a été donnée pour que l'ensemble des participants puissent acquérir un langage commun et une compréhension partagée à l'égard des différentes notions théoriques propres au sujet étudié.

La première séance de travail consistait à identifier les conflits d'usage présents dans les zecs du Québec. Ainsi, chaque personne était invitée à parler à tour de rôle d'un conflit qui les préoccupe. Cet exercice avait pour but de connaître les préoccupations des participants vis-à-vis le sujet d'étude et d'élaborer une liste exhaustive des conflits et des éléments de tensions jugés importants par les gestionnaires des zecs.

En second lieu, les résultats du sondage furent présentés pour aborder les conflits répertoriés préalablement et les situations pouvant entraîner les conflits les plus préoccupants, tels qu'identifiés par l'ensemble des répondants de l'enquête. Cette présentation avait pour but de discuter avec les participants des résultats du sondage et de mesurer leur intérêt et leur compréhension à l'égard des différentes notions introduites de la présentation théorique du départ.

En après-midi, les participants ont été invités à travailler en sous-groupe afin d'identifier des stratégies pour régler ou atténuer les conflits d'usage. Ainsi, à tour de rôle, chacun des participants a présenté aux autres membres du groupe le conflit qui l'interpellerait le plus dans la zec où il œuvre. Par la suite, les participants avaient à planifier les interventions, à identifier les outils, les pratiques et les stratégies possibles pour résoudre le conflit, en réfléchissant aux conséquences actuelles et possibles dudit conflit. Ainsi, cette séance permettait aux participants de s'exprimer sur un conflit et de faire appel à l'expertise des participants (intelligence collective) pour la recherche de solutions (Onwuegbuzie *et al.*, 2009). Cet exercice

avait pour but de favoriser les échanges entre les participants et de documenter les dispositifs existants et potentiels qui visent à résoudre les conflits jugés préoccupants par le milieu.

Et pour finir, chacun des participants fut invité à se projeter dans le futur. Quelques questions leurs étaient adressées pour les guider dans leur réflexion : Quelles sont les menaces à venir au sein de vos zecs ? Les changements qui touchent les zecs posent-ils de nouveaux risques de conflits d'usage parmi les utilisateurs ? Les situations conflictuelles en cours ou à venir présentent-elles des opportunités à saisir? Cet exercice visait à explorer avec les participants leurs préoccupations futures en tant que gestionnaires et à prendre le pouls des différents besoins au sein du milieu. Le tableau 1 récapitule les grandes étapes des trois groupes de discussion réalisés dans le cadre du projet.

Tableau 1. Déroulement des groupes de discussion

Activité	Description de l'activité
Introduction	Tour de table Présentation théorique sur les conflits d'usage
Identification des conflits spécifiques	Chaque personne est invitée à parler à tour de rôle d'un conflit qui les préoccupe Présentation des résultats du sondage en ligne
Identification des stratégies pour régler ou atténuer les conflits d'usage	Exercice de remue-méninges en groupe À tour de rôle, chacun des participants présentera aux autres membres du groupe l'enjeu conflictuel qui l'interpelle le plus dans sa zec. Par la suite, les participants ont eu à planifier les interventions, à identifier les outils, les pratiques et les stratégies possibles pour résoudre le conflit ainsi que les conséquences possibles dudit conflit.
Exercice de projection dans le futur	Exercice de remue-méninges en groupe Quelles sont les menaces à venir au sein de votre zecs ? Pourront-elles générer de nouveaux conflits d'usage parmi les utilisateurs ? Pourrait-il y avoir des opportunités à saisir de ses situations conflictuelles ?

Lors de la tenue d'un groupe de discussion, il est important d'avoir une équipe de facilitateurs / modérateurs pour optimiser échanges parmi les participants et s'assurer de bien capter les informations ainsi que les interactions durant les échanges (Kitzinger, 1994). Le groupe de discussion est une méthodologie d'une richesse inestimable pour le développement de la *grounded theory* car celle-ci permet d'explorer à l'intérieur du groupe les thèmes que les participants utilisent pour exprimer leur expérience et leur compréhension en lien avec un objet d'étude (Kitzinger, 1994). Ainsi, le modérateur principal joue un rôle clé pour créer une ambiance permettant l'apprentissage social ainsi du groupe. Il a notamment le rôle de poser les questions pour répondre aux objectifs du projet, de favoriser les échanges au sein du groupe et de s'assurer que chaque participant a sa place dans les discussions (Krueger & Casey, 2015).

Pour recueillir les données ressorties lors de chacun des groupes de discussion, plusieurs méthodes ont été utilisées (Krueger & Casey, 2015). Le modérateur principal, Jean-François

Bissonnette, Ann Lévesque ou Denis Blouin, ont utilisé un tableau à feuilles volantes (flip chart) pour capturer les points essentiels ayant émergés lors des échanges. En plus de synthétiser l'information en quelques mots, cette technique permet aux participants de suivre facilement les informations émanant des discussions. En complément, deux personnes prenaient (Alice Semnoun, Denis Blouin ou Ann Lévesque) des notes pour documenter les échanges lors de chacune des séances de travail. L'une d'entre elles prenait des notes exhaustives de façon à capturer l'information mot par mot. Le nom du participant était associé à chacune des conversations pour faciliter l'analyse et l'interprétation des résultats par la suite. Étant donné que les échanges n'ont pas été enregistrés lors des 3 échanges de travail, la rigueur dans la prise de notes est un élément important pour réaliser les étapes subséquentes de la recherche. Une fois la séance terminée, les personnes responsables de la prise de notes se devaient de relire et compléter les notes le plus rapidement possible pour s'assurer de l'exactitude du contenu. Après chaque session de travail, une séance de débriefing entre les chercheurs a eu lieu pour voir les points à améliorer et identifier les éléments marquants de la journée.

Un cadre analytique a été employé pour augmenter la robustesse lors de l'analyse des données (Onwuegbuzie *et al.*, 2009). Pour ce faire, l'équipe de recherche a eu recours à la méthode de la comparaison constante propre à l'approche de la *grounded theory* (Paillé, 1994). Cette méthode est utilisée pour analyser différents types de données, dont celles en provenance de groupes de discussion (Onwuegbuzie *et al.*, 2009). En premier lieu, les données sont codées puis regroupées en catégories pour permettre aux chercheurs de développer de grands thèmes qui expriment le contenu de chacune des catégories identifiées au fur et à mesure que l'analyse avance (Guillemette, 2006). Étant donné que l'étude vise à développer une typologie des interactions conflictuelles en matière d'utilisation du territoire et des dispositifs qui visent à les résoudre, cette méthode se prêtait parfaitement aux objectifs du projet.

3. RÉSULTATS

3.1 Le sondage

Des 465 invitations envoyées à l'ensemble des gestionnaires des zecs, seulement 29 participants ont rempli le sondage. Bien que ce nombre semble peu, les personnes ayant répondu au sondage provenaient de 27 zecs au total. Ceci représente 42% de l'ensemble des zecs concernées par l'étude. Les répondants comprenaient des administrateurs bénévoles (présidents, vice-présidents et secrétaires-trésoriers) et des gestionnaires salariés (directeurs généraux et coordonnateurs). Leur nombre d'années d'implication au sein de leur zec respective était variable d'un répondant à une autre (pouvant aller de 8 mois à 37 ans) et la moyenne se situait à 13 ans.

Tableau 2. Distribution régionale des participants au sondage

Région	Nombre de répondants
Capitale-Nationale	7
Chaudière-Appalaches	1
Estrie	1
Abitibi-Témiscamingue	3
Bas Saint-Laurent	2
Côte-Nord	1
Saguenay et Côte-Nord	7
Laurentides	3
Mauricie	4

Le nombre relativement faible de participants au sondage peut être expliqué par le fait que ce dernier a été envoyé deux semaines avant les vacances de Noël. De plus, il est possible que seules les personnes ayant démontré un intérêt à participer aux séances de travail aient répondu au sondage. En effet, celui-ci n'était pas l'objet central du message destiné aux gestionnaires des zecs, car la correspondance envoyée par Réseau visait plutôt à connaître l'intérêt des répondants à participer au projet de recherche. Ceci étant, les résultats de ce sondage nous ont permis de soulever les enjeux jugés les plus importants parmi les répondants en facilitant l'animation des groupes de discussion ultérieurement.

Lors du sondage, chaque répondant avait la possibilité de sélectionner cinq énoncés jugés préoccupants au sein de sa zec en termes d'enjeux conflictuels. En analysant les énoncés qui ont été présentés aux répondants comme conflits potentiels ou enjeux conflictuels, il a été possible de regrouper ces énoncés par thème. La figure 1 représente le nombre d'enjeux présents pour chacune des thématiques identifiées lors de l'analyse.

Figure 1 : Recensement des thèmes recensés

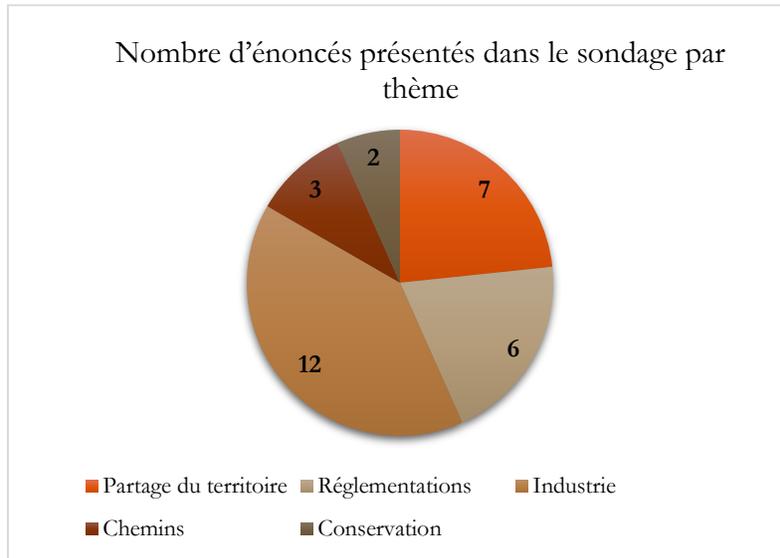
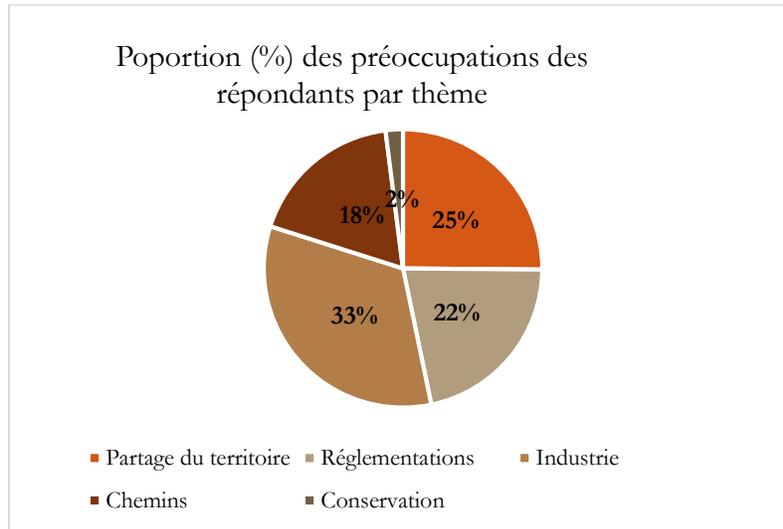


Figure 2 : Préoccupations des répondants parmi les enjeux présentés



Bien que certains thèmes comportent peu d'énoncés, ceux-ci ont été considérés comme étant aussi importants que des thèmes possédant un grand nombre d'énoncés (figure 2), comme en atteste le thème sur les chemins (voiries). Le tableau 2 présente les résultats du sondage et les enjeux soulevés importants auprès des gestionnaires des zecs ayant répondu au sondage en ligne.

Tableau 3. Résultats des enjeux jugés importants par les gestionnaires des zecs

PARTAGE DU TERRITOIRE	Nbr de participants
Appropriation des territoires de chasse et de pêche	13
Processus d'attribution des secteurs contingentés	8
Disponibilité de la ressource (ex original, poisson)	6
Le dérangement des activités régulières des zecs par de nouvelles activités récréatives (concours, rallye, chasse au trésor, cours de survie, cinéma...)	3
Cohabitation des usages traditionnels (chasse, pêche et trappage) avec la nouvelle utilisation du territoire forestier (plein air, observation de la nature, motoneige, VTT...)	7
Dynamique entre les utilisateurs traditionnels et les villégiateurs non-chasseurs	4
Accessibilité vs appropriation du territoire	9
Mise en place de nouvelles règles de fonctionnement	12
RÉGLEMENTATIONS	Nbr de participants
Application stricte des règlements sur les zecs (chasse, pêche, trappe, hébergement)	6
Différences dans la réglementation vis-à-vis certaines activités (ex. : activités de trappage non assujetties aux mêmes règlements que la chasse)	5
Refus d'acquiescement des droits d'accès	8
Reconnaissance et intégration des usages autochtones	5
Augmentation substantielle des frais de location pour fins de villégiature	7
INDUSTRIE	Nbr de participants
Prélèvements de produits forestiers non ligneux (PFNL)	2
Augmentation des aires d'intensification de production ligneuse (AIPL)	6
Objectifs forestiers en opposition avec objectifs fauniques	8
Récolte de matière ligneuse ou travaux forestiers non commerciaux lors de la chasse au gros gibier	14
Acériculture VS la mise en valeur de la faune	4
Manque de représentation professionnelle aux tables GIRT	1
Effet sur le paysage des activités industrielles (mines, énergie, foresterie)	6
Consultation des membres des zecs lors de la mise en place de projets miniers ou énergétiques	5
Absence d'accords préalables des membres des zecs lors de réalisation des projets industriels	4
Absence d'entente d'harmonisation entre la zec et l'exploitant forestier	5
Absence des clauses d'harmonisation convenues dans un chantier forestier soumis aux enchères (Bureau de mise en marché des bois - BMMB)	6
Reconnaissance des usages fauniques actuels par les utilisateurs industriels	5

CHEMINS	Nbr de participants
Voirie (maintien des routes)	15
Usages des routes (circulation, vitesse, fermeture temporaire)	6
Partage des coûts de l'entretien des routes, ponts et ponceaux entre les utilisateurs	15
CONSERVATION	Nbr de participants
Protection de la biodiversité (espèces menacées, vulnérables, ou autres)	2
Protection des milieux humides et hydriques	3

Pour terminer, cet exercice nous a permis de faire un survol des différents enjeux présents à l'intérieur des zecs. Bien que certains semblent moins préoccupants que d'autres, chacun de ces énoncés mérite d'être approfondi.

3.2 Les groupes de discussion (*focus group*)

3.2.1. La typologie des conflits

Afin de faciliter l'identification et la classification des différents conflits abordés, nous avons réalisé une typologie des conflits d'usage dans les zecs. Celle-ci s'inspire de travaux de chercheurs spécialisés dans les conflits d'usage (Jeanneaux, 2006 ; Caron et Torre, 2006) et des informations recueillies lors des séances de discussion avec les gestionnaires des zecs. Cette typologie incluait notamment le partage du territoire, la réglementation, l'industrie, les chemins et la conservation. La nouvelle typologie que nous avons dégagée vise à faciliter l'identification de la nature des conflits afin d'en adapter la gestion. Ci-dessous, nous présenterons dans un premier temps les différents types de conflits et, par la suite, nous présenterons la grille de typologie complète :

Les **conflits de gestion** se rapportent donc aux conflits de gestion des ressources fauniques. Cette catégorie implique plusieurs conflits abordés durant les ateliers, notamment les conflits associés au partage équitable des ressources fauniques, tant au niveau de la chasse que de la pêche, à la qualité des activités de prélèvement faunique et au maintien des habitats fauniques (lacs, habitat favorable à l'original, etc.).

Les **conflits d'aménagement** regroupent trois catégories :

1. La gestion des ressources naturelles et leur exploitation telles que les mines, le bois, le gaz naturel ou encore l'eau. Par exemple, on classera les conflits liés à l'exploitation de la forêt par les industries forestières.
2. La gestion des biens écologiques, culturels et biens communs est une catégorie qui traite des conflits se rattachant plutôt à la dimension patrimoniale et spirituelle de la forêt. Ainsi ils traiteront de la valeur intrinsèque de la nature et non de sa valeur utilitaire. À titre d'exemple, il peut s'agir de conflits entre des utilisateurs souhaitant préserver des services écosystémiques ou encore la beauté d'un paysage et ceux souhaitant la construction de campings.

3. La gestion des biens publics traite de tous les conflits ou enjeux conflictuels d'aménagement associés au réseau de voirie (construction, entretien, réfection et partage des chemins), des bâtiments de services ainsi que des infrastructures bâties et partagées par les usagers. Elle inclut les conflits liés à la planification forestière en matière de voirie et les nouveaux défis liés au BMMB.

Les **conflits réglementaires**, associés à la catégorie « législation et réglementation » regroupent tous conflits reliés aux infractions légales ou réglementaires, mais aussi tous les conflits résultant du respect de ces législations (protection et gestion des espèces à statut, protection des berges, droits de propriété ou de passage, droits d'accès à la ressource, etc.). De plus, cette catégorie intègre aussi les tensions et conflits liés au respect des différentes normes municipales, gouvernementales, etc.

Les **conflits sociaux**, appelés aussi conflits de rivalité, font référence à la catégorie de partage du territoire et la catégorie des conflits d'appropriation. Le partage du territoire inclut tous les conflits relatifs à l'harmonisation des usages et activités sur le territoire. Par exemple, cela peut comprendre les problèmes de voisinage, les enjeux d'encadrement visuels associés aux coupes forestières ou encore le bruit des activités industrielles pendant la période de chasse.

Les **conflits d'appropriation**, bien qu'ils puissent s'intégrer dans les enjeux de partage du territoire, semblaient représenter un enjeu particulier dans les zecs, justifiant ainsi sa séparation. Cette catégorie inclut les conflits touchant au sentiment d'appartenance conduisant à une appropriation injustifiée de la ressource ou du territoire. Par exemple, les conflits de propriété concernant les utilisateurs bénéficiaires de baux de villégiatures et propriétaires de chalet qui font valoir des droits d'usage exclusifs sur les territoires environnants, ou encore, des chasseurs qui vont s'approprier un poste d'affut permanent, ou une « cache ». Cette catégorie comprend aussi la création ou le regroupement d'utilisateurs en association (stratégies d'exclusion et d'appropriation).

Dans un deuxième temps, en nous appuyant sur les connaissances en aménagement durable et en gestion intégrée des ressources, ainsi que sur les informations des différents ateliers, nous avons créé une typologie sous forme de grille de classification. Celle-ci intègre tous les conflits significatifs qui ont fait l'objet de discussions lors des ateliers.

Tableau 4. Typologie des conflits d'usage dans les zecs¹ :

TYPES DE CONFLITS	CATÉGORIES DE CONFLITS	PRINCIPAUX EXEMPLES D'ENJEUX CONFLICTUELS ABORDÉS
<p>CONFLITS DE GESTION</p>	<p>Gestion des ressources fauniques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Tensions avec des personnes issues des peuples autochtones quant au prélèvement de la ressource faunique (chasse et pêche) - Récolte de peuplements feuillus qui sont ensuite replantés avec des essences résineuses (habitat inadapté pour la faune locale). - Manque d'harmonisation et enjeux conflictuels entre les différentes instances impliquées dans la gestion du territoire (p. ex. la question des postes d'affut permanents, gérée par le MERN, l'habitat par le MFFP et la ressource faunique par la ZEC). - Accès au territoire de chasse à l'original pour les nouveaux venus
<p>CONFLITS D'AMÉNAGEMENT</p>	<p>Gestion des ressources naturelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Exploitation forestière et transformation du paysage - Exploitation forestière et les besoins de la faune - Travaux sylvicoles et dégradation de la qualité des habitats fauniques
	<p>Gestion des biens écologiques, culturels et biens communs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Revendications autochtones à des fins culturelles ou écologiques de sites ancestraux
	<p>Gestion des biens publics</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien, réparation et fermeture de chemin forestiers - Partage du réseau de voirie - Création de chemins et accessibilité au territoire - Système de vente aux enchères de volumes de bois par le BMMB qui

¹ Cet outil vise à faciliter l'identification des conflits d'usage dans les zecs afin d'en faciliter la gestion. Toutefois, certains conflits peuvent rentrer dans l'une ou l'autre de ces catégories, selon le contexte ou l'objet du conflit. Par exemple, les conflits liés à la ressource hydrique peuvent être traités dans la catégorie « gestion des biens écologiques, culturels et biens communs », puisque l'eau est un bien collectif. Mais l'eau pourrait aussi être traitée dans la catégorie « gestion des ressources naturelles » s'il s'agit d'un conflit sur l'exploitation de l'eau, notamment par Hydro-Québec.

		diminue la volonté des industries forestières à investir dans la construction et l'entretien de la voirie
CONFLITS réglementer	Législation et réglementation	<ul style="list-style-type: none"> - Législation coûteuse et compliquée à respecter (frayère, refuge écologique, etc.) lors de la réparation ou l'entretien des chemins (p. ex. le remplacement d'un ponceau ou d'une traverse.) - Les nombreux paliers réglementaires qui interviennent sur un même enjeu (p. ex. en matière de camping) - Non-respect de la réglementation sur les bandes riveraines - Enjeux conflictuels associés à la mise en œuvre du RADF et à la voirie forestière - Non-paiement des droits d'accès - Baux de villégiature au nom d'autochtones, mais appartenant à des non autochtones
CONFLITS SOCIAUX (de rivalité)	Partage du territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Enjeux conflictuels intergénérationnels - Tensions entre villégiateurs - Enjeux conflictuels MRC-ZEC - Tensions entre les utilisateurs des campings et les propriétaires de chalets - Enjeux conflictuels entre les activités sylvicoles et les chasseurs - Tensions entre les différents types de chasse (chasse aux petits gibiers et gros gibiers) lorsque les périodes de chasse se chevauchent - Tensions entre l'exploitation minière (bruit) et les villégiateurs - Enjeux conflictuels entre la création d'AIPL (aires d'intensification de la production ligneuse) et les chasseurs - Tensions avec les autochtones - Tensions entre trappeurs et villégiateurs ou chasseurs

		<ul style="list-style-type: none"> - Enjeux conflictuels de partage du territoire entre les utilisateurs des campings et les propriétaires de chalets
	Conflit d'appropriation	<ul style="list-style-type: none"> - Prétentions de droits d'usage exclusifs « appropriation » sur un territoire par les chasseurs - Prétentions de droits d'usage exclusifs « appropriation » des terrains par les propriétaires de chalets - La formation d'associations de membres tentant d'exercer un pouvoir décisionnel

3.2.2. Les principaux conflits d'usage identifiés selon leur échelle territoriale

Bien que notre échantillon ne visait pas une représentativité parfaite, nous avons toutefois noté que certaines catégories de conflits d'usage étaient communes à la majorité des gestionnaires de ZEC interrogés, alors que d'autres étaient plutôt propres à une région donnée. Nous avons aussi choisi de mettre en lumière des enjeux conflictuels qui, bien que soulevés par seulement quelques participants, nous semblaient importants en termes d'intensité.

3.2.2.1. Les enjeux d'usages conflictuels généraux

Gestion des biens publics

Les enjeux liés au réseau de voirie : Cette catégorie de conflits associée à la gestion des biens publics a été identifiée comme l'un, si ce n'est le premier conflit en termes de récurrence. Il est partagé par l'ensemble des intervenants. Cela comprend autant la création, l'entretien et la réparation de chemins que leur fermeture, afin de limiter la perméabilité des frontières des zecs. Cela comprend différents types de tensions, notamment les enjeux liés à l'entretien, la réparation et l'abandon de chemins forestiers, qui oppose généralement les zecs aux compagnies forestières. À ce sujet, une remarque intéressante a été soulevée par plusieurs participants. À cause du système de vente aux enchères de volumes de bois par le BMMB, les industries forestières ont beaucoup d'incertitudes quant aux zones et volumes de bois qu'ils pourront récolter dans le futur. Ceci diminue la possibilité de planification forestière à plus long terme et diminue aussi la volonté des industries forestières à investir dans la construction et l'entretien de la voirie.

Par ailleurs, cette catégorie comprend aussi le partage du réseau de voirie qui fait référence aux tensions relatives à l'entretien ou la réparation de mêmes tronçons de routes partagés par différents usagers, p. ex. la SEPAQ, la MRC, les zecs, les compagnies forestières. Dans ce contexte, il peut y avoir des tensions quant à la responsabilité de chacun et aux frais d'entretien à défrayer.

Enfin, cette catégorie inclut les enjeux liés à la création (ouverture) de nouveaux chemins, principalement par les compagnies forestières et les problèmes d'accessibilité au territoire des zecs que cela engendre. Outre le bénéfice de disposer de nouveaux sites récréatifs et de villégiature, dans plusieurs cas, la création de chemins ouvre des brèches sur le territoire même des zecs créant des passages non gérés. En effet, les compagnies créent des chemins, mais ne les referment pas après utilisation ce qui peut créer des problèmes de gestion pour les zecs. Cela peut favoriser le non-paiement des droits d'accès par les utilisateurs qui emprunteront ces chemins afin de profiter illégalement de la ressource faunique.

Appropriation

Appropriation des terrains par les propriétaires de chalets : Une autre source importante et généralisée de conflits est liée au fait que certains utilisateurs, bénéficiaires de baux de villégiature et propriétaires de chalets agissent de façon à s'approprier des terrains, soit exclure d'autres usagers potentiels de l'accès à certains secteurs. Cette appropriation résulte du sentiment d'appartenance du propriétaire de chalet, qui n'est toutefois pas propriétaire du terrain. Il s'agit d'un enjeu classé dans « conflit social » (ou de rivalité). Cette appropriation entre directement en conflit avec le mandat des zecs, soit l'accessibilité au territoire. Par ailleurs, il est important de signaler que l'attribution même des baux de villégiature apparaît comme un enjeu en soit, mais il sera traité dans la catégorie de « gestion des ressources fauniques ».

Appropriation du territoire par les chasseurs : Cet enjeu conflictuel est le plus important en termes d'intensité et il est aussi partagé par plusieurs participants. Ainsi, il a été répertorié comme un problème principal pour environ 75% des zecs présentes. Dans certains cas, il pouvait s'agir d'une appropriation grâce à l'emploi de signalisation dissuasive, ou encore l'utilisation de menaces et d'intimidation. Tout comme dans le cas relatif aux propriétaires de chalet, ce problème de type « conflit social » d'appropriation entre directement en contradiction avec le principe d'accessibilité au territoire. En pratique, cela crée des problèmes associés à l'occupation réelle du territoire. Ces problèmes semblent découler d'un enjeu plus profond mentionné par plusieurs gestionnaires de zecs : l'accessibilité et le partage du territoire en pratique. En effet, particulièrement dans le cas de la chasse à l'original, dans certains secteurs, il semble qu'il y ait un manque de place et/ou de ressources fauniques pour permettre une chasse soutenable. C'est une préoccupation majeure des participants, car cela devient difficile pour plusieurs gestionnaires de respecter le volet de leur mandat visant à garantir l'accessibilité du territoire pour tous les utilisateurs. Il existe aussi des tensions entre les chasseurs pratiquant différents types de chasse (chasse aux petits gibiers et gros gibiers), lorsque les périodes de chasse se chevauchent. Ces différents problèmes semblent résulter d'un enjeu de fond, soit certaines conceptions des droits et responsabilités des usagers envers leurs pairs.

Partage du territoire

Tensions entre villégiateurs et industries d'exploitation des ressources naturelles : Les activités de villégiature sont souvent des sources de revenus importantes pour les zecs. Or, les travaux sylvicoles, notamment le bruit généré, mais aussi les coupes modifiant ou dégradant les habitats et le paysage, entraînent de nombreuses tensions en lien avec le partage du territoire et l'harmonisation des usages. Ainsi, la planification commune et la répartition spatiale de

l'aménagement forestier sont cruciales pour le maintien d'une ambiance forestière et d'un habitat de qualité dans les zecs. Les compagnies minières, bien que moins abordées par les participants à cette étude, représentent aussi un enjeu au niveau de la perturbation sonore.

Enjeux conflictuels entre villégiateurs : Ce type d'enjeu, à l'intérieur même d'une catégorie d'utilisateurs, a été observé dans toutes les zecs. Il s'agit souvent d'un problème intergénérationnel, où certains représentants des jeunes générations n'ont pas les mêmes aspirations et attentes que les plus âgées (p. ex. une part de la clientèle plus jeune semble apprécier la musique au bord du lac ou certaines activités nautiques bruyantes sur les pontons ou la motomarine, ce qui déplaît à d'autres utilisateurs). Il s'agit ici d'un enjeu de type « conflit social de partage du territoire ». Certains usagers de longue date craignent les nouveaux développements, dont l'effet de ceux-ci sur leurs activités habituelles. Pour favoriser leur acceptabilité, les gestionnaires doivent travailler beaucoup en amont avec les différents groupes d'utilisateurs pour accroître la communication entre eux. Ces nouvelles activités permettent notamment de maintenir les frais de cartes des membres à un montant raisonnable et de compenser les pertes associées à la diminution de la fréquentation dans certaines zecs interrogées.

Gestion des ressources fauniques

Enjeux conflictuels entre les différentes instances impliquées dans la gestion du territoire : La diversité des instances gouvernementales et décisionnelles impliquées sur le territoire des zecs (MFFP, MERN, MRC, etc.) génère de nombreuses sources de tensions et d'irritants en termes de gestion du territoire, et ce pour toutes les zecs présentes aux ateliers.

À titre d'exemple, on peut citer le cas d'un poste d'affut (une tour de chasseur, mirador ou cache) : la construction elle-même est gérée par le MERN, le territoire sur lequel elle est construite est géré par le MFFP, et la ressource faunique qui s'y trouve, par la zec. Cela génère de nombreuses lenteurs, freins et incertitudes pour les usagers. Un autre exemple cité lors des discussions se situe au niveau du développement des berges des lacs par la MRC. Bien que ceci entraîne des retombées économiques importantes pour les zecs et les villages autour des zecs, cela peut créer des tensions parmi les utilisateurs, étant donné que cela implique l'afflux de nouveaux usagers, dont les valeurs et les attentes peuvent être différentes de celles des usagers de plus longue date.

De plus, comme nous l'avons souligné précédemment, la question de l'attribution des chalets est aussi un élément de tension dans les zecs. Ces baux étant délivrés par le MERN selon le potentiel des ressources halieutiques du site, il semble que la prise en compte des besoins et les capacités des zecs à les accueillir soient limitées dans la délivrance de ces baux. Par ailleurs, dans le cas d'une zec, la MRC délivrerait des baux de villégiature en trop grand nombre, sans consultation préalable avec les gestionnaires de la zec pour les baux excédant le nombre prévu. Dans un autre cas, le ministère n'a pas respecté son obligation de consultation (oubli) pour l'octroi de 18 baux. De la même façon, les campings sont soumis à trois paliers de réglementation différents (MERN, MRC et zec), ce qui crée des problèmes d'harmonisation entre les parties prenantes.

Il est à noter que plusieurs intervenants soulignaient un conflit d'intérêts entre le secteur faune et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, qui l'englobe. Selon eux, les intérêts du

secteur de la faune et du secteur de la forêt peuvent être opposés sur plusieurs dossiers, pourtant ils sont gérés au sein du même ministère.

Enjeux liés à la qualité de l’habitat faunique lors de la plantation d’essences : Un dernier exemple de problèmes liés à la gestion des ressources fauniques était le cas des essences choisies par les compagnies forestières. En effet, dans un cas particulier, les compagnies auraient intensifié leur récolte de feuillus, et auraient par la suite replanter du résineux, car cela les avantageait économiquement. Or, cette pratique aurait un effet très néfaste sur la faune locale, habituée à vivre dans des habitats feuillus (nourriture, abris, etc.).

Enjeux transversaux

Cohabitation avec les peuples autochtones : Certains gestionnaires font face à des défis de cohabitation entre les usages ancestraux et traditionnels des peuples autochtones et les usages liés à la mission des zecs. Les peuples autochtones utilisent notamment les ressources fauniques et le territoire des zecs, sans prendre part à son modèle de gestion, créant parfois des tensions et de l’incompréhension chez les usagers. Si la plupart des gestionnaires de zec reconnaissent l’importance de respecter les droits ancestraux des peuples autochtones, tout en entretenant d’excellentes relations avec ceux-ci, d’autres souhaitent au moins que les personnes autochtones enregistrent leurs prises de façon à permettre une meilleure gestion des ressources fauniques.

3.2.2.2. Les enjeux d’usages conflictuels régionaux

Malgré des enjeux conflictuels généraux partagés, notre équipe a pu constater que certains conflits étaient singuliers et propres à une région.

Tableau 5. Synthèse des enjeux conflictuels régionaux

<p>Groupe de discussion de la région de Chicoutimi, Saguenay-Lac-Saint-Jean</p>	<p>Enjeux conflictuels de partage du territoire entre les utilisateurs des campings et les propriétaires de chalets</p> <p>AIPL (aires d’intensification de la production ligneuse) et chasseurs</p> <p>La formation d’associations de membres tentant d’exercer un pouvoir décisionnel disproportionnel par rapport à leurs droits</p>
<p>Groupe de discussion de la région de Québec, Capitale nationale</p>	<p>Partage du territoire entre les trappeurs (piégeage) et les villégiateurs / chasseurs</p>
<p>Groupe de discussion de la région de Ripon, Outaouais</p>	<p>Travaux sylvicoles et dégradation de la qualité des habitats fauniques</p>

Groupe de discussion de la région de Chicoutimi

Enjeux conflictuels de partage du territoire entre les utilisateurs des campings et les propriétaires de chalets : Il y a plusieurs tensions entre les propriétaires de chalets et les utilisateurs de campings. Tout d'abord, le développement de campings proche de chalets suscite de vives et nombreuses réactions pour les propriétaires. Par exemple, une zec a reçu une pétition avec 200 signataires s'opposant au développement d'un nouveau camping (opposition des chasseurs et des bénéficiaires de baux de villégiature). Par ailleurs, un autre enjeu lié aux campings dans la région de Chicoutimi est celui lié aux roulottes mal entretenues qui restent après l'été, et ce malgré l'obligation réglementaire de les enlever au maximum 48h après la fin de la période de chasse, ainsi que les campings rustiques qui créent souvent des tensions avec les propriétaires.

AIPL (aires d'intensification de la production ligneuse) et chasseurs : dans cette région, l'intensification de la production ligneuse grâce à la création d'AIPL engendre de tensions entre les zecs et l'industrie forestière. En effet, les chasseurs se plaignent du bruit et des perturbations engendrées par les travaux sylvicoles pendant la période de chasse, ils voient d'un très mauvais œil les AIPL qui sont associées à une augmentation du nombre et de la fréquence des travaux sylvicoles. Toutefois, certaines zecs (dans les autres régions aussi) ont instauré des ententes formelles avec les compagnies forestières lors de la saison de chasse pour harmoniser les usages, ils craignent ainsi moins la mise en place d'AIPL.

La formation d'associations de membres tentant d'exercer un pouvoir décisionnel outrancier : des enjeux conflictuels liés à l'appropriation du territoire et des ressources peuvent aussi résulter de la création d'associations comprenant un groupe restreint d'utilisateurs tentant d'imposer leurs intérêts privés aux conseils d'administration des zecs.

Groupe de discussion de la région de Québec

Le piégeage (trappeurs) et les villégiateurs / chasseurs : Les participants de ce groupe de discussion ont soulevé plusieurs problèmes relatifs à la classe d'utilisateurs des trappeurs. Tout d'abord, le trappage étant une activité professionnelle et non récréative, elle est uniquement gérée par le MFFP. N'étant pas assujetties à la loi sur la conservation, les zecs n'ont aucun mandat de gestion sur cette activité. Pourtant, les trappeurs occupent le territoire et cela peut générer des tensions et enjeux conflictuels, notamment en termes de sécurité. En effet, l'installation de pièges à proximité des sites de campings malgré la présence potentielle d'enfants ou d'animaux domestiques, tout comme les chasseurs accompagnés de leurs chiens ont exprimé des inquiétudes et de nombreuses plaintes ont été formulées. Les trappeurs n'ont pas à acquitter les droits de passage puisqu'ils sont professionnels. Enfin, les chalets de trappeurs ne sont pas gérés par le MERN, mais par la MRC, ce qui génère des tensions entre les zecs et les trappeurs, puisqu'il arrive que ces constructions qui devraient être conçues uniquement pour l'activité de trappage selon la loi, soient en réalité des chalets déguisés.

Groupe de discussion de la région de Ripon

Travaux sylvicoles et dégradation de la qualité des habitats fauniques : Souvent, les normes du RADF ne sont pas respectées et les écosystèmes et habitats fauniques sont fortement dégradés lors de la récolte ou de la préparation du terrain. Or, si les habitats

fauniques sont détériorés, cela cause un impact sur la ressource faunique et sur les activités qui y sont liées.

4. RECOMMANDATIONS

Nous présentons ici des solutions qui ont été présentées par les différents intervenants des zecs face aux enjeux conflictuels présentés ci-haut. Il est toutefois important de souligner que le contexte de chaque zec est singulier. De ce fait, ces solutions doivent être adaptées aux particularités locales et aux différents utilisateurs et parties prenantes. Par ailleurs, plusieurs solutions, notamment dans le cas des enjeux de type « conflits sociaux », sont transposables d'un enjeu à l'autre. Nous ne les avons toutefois mentionnés qu'une seule fois pour éviter les redondances. Nous avons classé les différents enjeux selon leur généralité, mais aussi selon leur importance pour les gestionnaires de zec, c'est-à-dire, qu'ils semblaient susciter le plus d'inquiétude.

Les tensions liées au réseau de voirie :

Afin de gérer les différents enjeux conflictuels reliés à la gestion de biens publics avec les industries forestières et les autres parties prenantes du réseau de voirie, plusieurs solutions ont été amenées. Nous en avons dégagé trois principales, soit :

- La création d'un comité de voirie qui implique les représentants du secteur touché par le tracé annuel des voiries, afin que le gestionnaire responsable de la voirie les consulte. Cela assure une meilleure transparence et une meilleure communication des enjeux rencontrés par les différentes parties.
- Assurer une meilleure communication, une gestion participative et une participation active aux processus d'harmonisation tels que les tables GIRT. La communication a été sans conteste la solution soulevée par de nombreux intervenants pour la gestion d'enjeux divers. Ainsi, le fait d'avoir un interlocuteur ressource régulier dans l'entreprise forestière ou encore le fait de participer aux tables GIRT et d'intervenir activement à ces processus d'harmonisation peut prévenir certains conflits ou de régler les conflits existants. En revanche, certains bénévoles (administrateurs) des zecs ne se sentent pas outillés ou habilités pour siéger sur ces tables de concertation.
- Pour finir, plusieurs zecs ont souligné la création d'ententes de voirie avec les industries forestières locales. Ces ententes étaient renouvelées chaque année et pouvaient aussi impliquer les MRC. Elles étaient souvent respectées par les différentes parties prenantes avec rigueur.
- Évaluer au préalable la rentabilité de l'achat de machinerie pour effectuer à l'interne les travaux d'entretien (coût élevé associé). Il semble être plus efficace de réaliser certains travaux à forfait (selon la taille de la zec et la largeur des chemins).

Plusieurs zecs n'ont pas les moyens de financer un poste de direction générale. Celles-ci fonctionnent avec des ressources bénévoles pour exécuter les tâches de gestion, d'administration et de représentation. Par manque de ressources, les zecs de petite taille manquent des occasions de financement et disposent de peu de temps pour harmoniser les usages avec les autres utilisateurs (dont les compagnies forestières) du territoire.

Appropriation des terrains par les propriétaires de chalets :

Les principales approches de gestion proposées pour résoudre les conflits sociaux sont axées autour d'outils permettant généralement une meilleure communication et des mécanismes de transmission de l'information mieux adaptés aux besoins, soit :

- L'utilisation de sondages pour répondre de façon plus appropriée aux attentes de bénéficiaires de baux de villégiatures, mais aussi pour leur accorder un canal de communication. Ces sondages peuvent être réalisés par le biais des réseaux sociaux, de courriels ou encore directement au poste d'accueil lors de journées particulièrement achalandées (journée d'ouverture de la chasse par exemple).
- Certaines zecs ont créé une trousse de bienvenue pour les nouveaux propriétaires de chalets. Cette trousse inclut notamment les règlements et les codes d'éthique de la zec, mais aussi des conseils pratiques. Cette initiative, associée à des rencontres avec les intervenants, facilite la communication et l'information en amont et a souvent été très bien accueillie.

Conflits entre villégiateurs et industries d'exploitation des ressources naturelles :

Comme nous l'avons mentionné précédemment dans le cas du conflit relié au réseau de voirie, la communication et la gestion participative ont aussi été soulevées ici comme mesures d'atténuation des risques de conflit et de règlement des conflits. La création d'ententes avec les compagnies forestières et minières était priorisée et des comités d'harmonisation des forêts rassemblant le responsable des opérations forestières et les autres utilisateurs permettraient une meilleure harmonisation.

Enjeux conflictuels entre les différentes instances impliquées dans la gestion du territoire :

La gestion de ces enjeux restait plus difficile étant donnée la nature des acteurs qui étaient de pouvoirs législatifs et réglementaires sur le territoire des zecs. Toutefois, une solution que nous recommandons dans le cas de superposition normative de différents paliers gouvernementaux est l'intégration au sein du règlement interne, ou de la trousse de bienvenue, de toutes normes municipales et ministérielles pour tenter d'harmoniser le langage entre les instances impliquées dans la gestion du territoire. Ceci permet de centraliser les dispositions légales dans un seul formulaire et facilite leur transmission et leur respect. Il a aussi été question de trouver des mécanismes pour favoriser une relation de confiance vis-à-vis les différentes instances impliquées dans la gestion des territoires des zecs. Plusieurs intervenants souhaitaient une meilleure écoute de la part des autorités ministérielles et municipales, une meilleure communication entre les parties prenantes et un traitement administratif plus rapide par les autres paliers impliqués. Certains souhaitaient aussi le transfert de plus larges compétences afin de mieux gérer la ressource faunique, d'autres ne le souhaitaient pas et préféraient notamment que le MERN continue à gérer les baux de villégiature.

Conflits d'appropriation du territoire par les chasseurs :

Dans ce type de conflits, la communication et la médiation ont été des solutions privilégiées, et ce sous plusieurs formes, soit :

- Certaines zecs ont créé un comité de chasse intervenant dans les conflits entre chasseurs. Cette mesure de médiation implique les deux individus à l'origine du conflit qui sont placés dans un contexte où ils sont contraints à s'écouter mutuellement. Ce comité a jusqu'à présent permis de régler les conflits rencontrés. Celui-ci permet d'ailleurs de mieux gérer les sites d'affut entre les chasseurs.
- Dans d'autres zecs, les intervenants ont uniformisé et créé une signalisation uniformisée pour tous les chasseurs, afin de prévenir les autres chasseurs que quelqu'un était dans une cache. Cela permettait d'informer les chasseurs qui choisissaient alors de s'installer proche ou non d'un autre chasseur. Cette mesure a limité le nombre de pancartes par chasseur, mais aussi a participé à la sensibilisation générale de ces utilisateurs, amenant plus de respect entre eux. Ce système informel de signalisation de la présence de chasseurs par les gestionnaires permet également de favoriser une meilleure accessibilité à la ressource faunique, tout en limitant les mesures visant l'exclusion des autres utilisateurs d'un site particulier.
- Enfin, plusieurs intervenants ont émis le besoin qu'un expert en médiation soit rendu disponible par le réseau zecs (sur consultation ponctuelle). Dans le même ordre d'idée, certaines zecs collaboraient énormément avec les agents de la faune en les informant et en les sensibilisant chaque année aux mesures d'harmonisation et de conciliation mises en place sur le territoire.

Les risques de conflits transversaux avec les peuples autochtones :

Afin d'atténuer les risques de conflits transversaux avec les peuples autochtones, les intervenants ont essayé plusieurs approches. Selon les intervenants rencontrés, l'intégration de personnes issues des premiers peuples à différents stades des projets et leur inclusion dans les processus décisionnels étaient les meilleurs outils de gestion de ces conflits, par exemple :

- Plusieurs gestionnaires invitaient les familles ou les représentants autochtones à venir vérifier les avancées des projets. Ceci assurait une confiance et un respect mutuels qui prévenaient souvent les conflits. Une zec avait même entamé un projet commun avec les autochtones qui se déroulait bien. Cette construction de projets en collaboration avec les autochtones est dans bien des cas l'option à privilégier, selon certaines des expériences les plus fructueuses dans les zecs, lorsque la situation s'y prête.
- Dans un autre cas, un représentant autochtone siégeait au conseil d'administration de la zec. En plus de limiter considérablement les conflits avec les autochtones, cela donnait plus de poids aux décisions prises par la zec, puisqu'elles étaient aussi soutenues par les représentants autochtones.

Bien que l'intégration des peuples autochtones dans les activités existantes et celles en développement soit l'approche à privilégier, ceci ne semble pas toujours possible à mettre en place. Certains gestionnaires des zecs aimeraient obtenir de nouveaux canaux de communication avec les peuples autochtones pour favoriser et faciliter le dialogue entre les

parties lors de négociations. Cependant, certaines divergences fondamentales peuvent empêcher ces démarches collaboratives.

Conflits entre villégiateurs :

Concernant ce type de « conflit social », outre la meilleure communication et information des utilisateurs, deux solutions plus spécifiques ont été soulevées, soit :

- Plusieurs intervenants ont mentionné avoir créé un code d'éthique voté et signé en assemblée générale par tous les membres. Ce code d'éthique permettait d'engager la bonne conduite et le respect de tous, et pouvait impliquer le retrait du statut de membre s'il était non respecté. Ce code pouvait aussi comporter des valeurs facilitant l'harmonisation telles que le concept de « quiétude en forêt », pertinent dans le cas du conflit entre usagers issues de différentes générations ou entre villégiateurs impliquant des perturbations sonores (motomarines, musique trop forte, etc.).
- Une application stricte du règlement interne, voté en assemblée générale, et des réglementations générales diminue les conflits associés aux revendications et pressions des associations d'utilisateurs dans certaines zecs. Cette solution peut être généralisée à tous les conflits sociaux.

Bien que les solutions précédemment recommandées soient plus spécifiques à certains types d'enjeux conflits, la prévention et la résolution de ces conflits requiert des aptitudes et des compétences de gestion chez les intervenants travaillant pour les zecs. De ce fait, nous recommandons de favoriser l'accès et le développement d'outils d'aide à la gestion. À titre d'exemple, la formation « Formafaune » et des guides spécifiques aux besoins des zecs pourraient être systématiquement mis à la disposition des nouveaux intervenants des zecs.

5. CONCLUSION

En conclusion, les intervenants nous ont fait part des défis et opportunités qu'ils percevaient pour l'avenir des zecs. Le changement des aspirations et des attentes des utilisateurs est un défi de taille pour l'ensemble des zecs. En effet, les nouvelles générations d'utilisateurs seraient à la recherche d'une diversité d'activités, ce qui impliquerait un changement dans l'offre récréotouristique proposée dans les zecs. Un des défis mentionnés par plusieurs gestionnaires est qu'il faut combiner les demandes des nouveaux utilisateurs avec les attentes de la génération utilisant déjà les zecs depuis plusieurs décennies. Assurer la pérennité de la ressource, notamment halieutique, dans un contexte de changements climatiques et d'intensification de récolte de la matière ligneuse sont aussi perçues comme de potentiels défis futurs pour les zecs. Par ailleurs, les défis de recrutement des administrateurs au sein des conseils d'administration des zecs soulèvent certaines inquiétudes. En revanche, les formules de jumelage entre les zecs les plus importantes (au niveau financier) avec de plus petites zecs ont été perçues comme des opportunités pour faciliter la gestion de ces organisations (tant sur le plan humain que matériel ou administratif).

Financement

Ce projet a bénéficié du soutien financier du programme Mitacs Accélération (IT10835) et du Réseau zecs, dans le cadre du projet *La valeur économique du réseau des zecs du Québec : Une analyse de la demande sociale et de la contribution des écosystèmes au bien-être des collectivités* et s'inscrit dans le cadre du projet ainsi que du financement du programme Développement Savoir du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH), (430-2017-00991) *Analyse des approches de gouvernance en foresterie communautaire : étude comparative des modes de participation publique au Québec et en Ontario*.

6. BIBLIOGRAPHIE

Berestovoy, P. (2006). La contribution de la théorie des représentations sociales à l'étude des conflits d'usage en environnement. *Journal International sur les Représentations Sociales*. 3 (1), 68-74.

Caron, A. et Torre, A. (2006). Vers une analyse des dimensions négatives de la proximité. Les conflits d'usage et de voisinage dans les espaces naturels et ruraux. *Développement durable et territoires* (7). DOI: 10.4000/developpementdurable.2641

Crespin, S. J. et Simonetti, J.A. (2018) Reconciling farming and wild nature: Integrating human-wildlife coexistence into the land-sharing and land-sparing framework. *Ambio*. <https://doi.org/10.1007/s13280-018-1059-2>

Creswell, J. W. (2013). *Research design: Qualitative, quantitative, and mixed methods approaches*. Sage publications.

Guillemette, F. (2006). L'approche de la Grounded Theory; pour innover. *Recherches qualitatives*, 26(1), 32-50.

Gutiérrez, R.J., Wood, K. A., Redpath S.M. et Yong, J.C. (2016). Conservation Conflicts: Future Research Challenges. Dans: Mateo R., Arroyo B., Garcia J. (eds) *Current Trends in Wildlife Research. Wildlife Research Monographs*, vol 1. Springer, Cham.

Jeanneaux, P. (2006). Économie de la décision publique et conflits d'usages pour un cadre de vie dans les espaces ruraux et périurbains. *Développement durable et territoires* (7). DOI: 10.4000/developpementdurable.2586.

Kitzinger, J. (1994). The methodology of Focus Groups: the importance of interaction between research participants. *Sociology of Health & Illness* 16(1), 103-121

Krueger, R. A., et Casey, M. A. (2014). *Focus groups: A practical guide for applied research* (5th ed.). Thousand Oaks, CA: Sage.

Lepage, L. (1999). Les controverses environnementales sont plutôt culturelles que scientifiques, Dans : Dumas, B., Raymond, C. et Vaillancourt, J-C., *Les sciences sociales de l'environnement : Analyses et pratiques*, Les presses de l'Université de Montréal, p. 133-147.

Paillé, P. (1994). L'analyse par théorisation ancrée. *Cahiers de recherche sociologique* (23), 147–181. <https://doi.org/10.7202/1002253ar>

Onwuegbuzie, A. J., Dickinson, W. B., Leech, N. L., Zoran, A. G. (2009) A Qualitative Framework for Collecting and Analyzing Data in Focus Group Research. *International Journal of Qualitative Methods*, 8(3).

Radio-Canada (2014). La guerre des bois. *Enquête*. Consulté en ligne le 12 mars 2019 à <https://ici.radio-canada.ca/tele/enquete/2014-2015/episodes/350564/ guerre-bois-chasse-territoire-foret-publique-intimidation>

Ryan, K. E., Gandha, T., Culbertson, M. J., Carlson, C. (2015) Focus Group Evidence: Implications for Design and Analysis. *American Journal of Evaluation* 35(3), 328-345

Subra, P. (2008) L'aménagement, une question géopolitique! *Hérodote*, 130(3) p. 222-250.

Torre, A. (2006) Conflits et tensions autour des usages de l'espace dans les territoires ruraux et périurbains. Le cas de six zones géographiques françaises, *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 3(août), 415-453.

Young J.C., Marzano, M., White, R.M., McCracken, D.I., Redpath S.M., Carss, D.N., Quine, C.P. et Watt, D. (2010). The emergence of biodiversity conflicts from biodiversity impacts: characteristics and management strategies. *Biodiversity and Conservation*, 19, 3973-3990. <https://doi.org/10.1007/s10531-010-9941-7>

